



PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ

Rapport annuel 2024 de PCQVP



Table des matières

Remerciements	1
1. Introduction	2
2. Objectifs et activités	4
3. Le mouvement PCQVP en 2024 : réussites et impact	7
3.1. Plaidoyer	8
3.2. Renforcement du mouvement	11
4. Les enseignements de l'année 2024 : leçons et défis à relever	15
5. À l'horizon 2025	17
6. Examen financier	18
7. Risques et incertitudes	20
8. Gouvernance et gestion	22
9. Déclaration des responsabilités des membres du Conseil d'administration	26
10. Rapports des vérificateur·rice·s et comptes statutaires	28

Remerciements

Le travail de Publiez ce que vous payez (PCQVP) est possible grâce au généreux soutien de nos partenaires financier·ère·s, dont beaucoup nous ont accompagné·e·s pendant de nombreuses années, notamment sur toute la période de la Stratégie Vision 2025. Nous vous sommes reconnaissant·e·s non seulement de vos contributions financières, mais aussi de votre soutien en tant qu'allié·e·s, ainsi que des informations et des conseils dont vous nous faites bénéficier.

ClimateWorks Foundation

Global Witness, pour un projet financé par l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD)

Luminate

Ministère des Affaires étrangères de Finlande

Natural Resource Governance Institute, pour un projet financé par le Fonds fiduciaire multidonateurs du Programme mondial d'appui aux industries extractives de la Banque Mondiale (PMAEI)

The African Climate Foundation

The Energy Transition Fund, un projet parrainé par Rockefeller Philanthropy

Advisors

Ford Foundation

The Sigrid Rausing Trust

The William and Flora Hewlett Foundation

PCQVP est un réseau mondial dont le succès illustre l'incroyable niveau d'expertise, d'efforts et de temps qu'ont consacré les coalitions nationales, les groupes de travail thématiques et les organisations membres individuelles qui composent notre mouvement. Merci à vous pour tout ce que nous avons accompli collectivement cette année, et surtout pour vos précieuses contributions dans l'élaboration de notre stratégie pour la période 2025-2030.

01

Introduction

“ « La course vers l'objectif zéro émission nette ne peut pas piétiner les pauvres. »

Tels sont les mots forts prononcés par António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, lors du lancement de son Groupe d'experts sur les minerais essentiels à la transition énergétique en avril 2024. Ces mots trouvent un écho en nous, tandis que nous élaborons notre stratégie pour une transition énergétique juste qui ne laisse personne de côté. La transition vers un système énergétique plus propre est cruciale pour limiter les pires effets du changement climatique, mais elle doit se dérouler dans des conditions équitables, dans un contexte où les pays et les secteurs sociaux les plus pauvres sont les plus touchés. Et c'est là que notre voix collective compte.

En 2024, nous avons renforcé le leadership commun avec l'élection de nouveaux-elles membres du conseil d'administration et du président, l'accueil de la nouvelle directrice exécutive de Publiez ce que vous payez (PCQVP) ainsi que le travail collectif visant à élaborer notre prochaine stratégie quinquennale. Des centaines de membres de PCQVP ont contribué à cette étape importante, amenant le mouvement à « autonomiser les communautés dans leur quête d'une gouvernance équitable des ressources naturelles ainsi qu'une transition énergétique juste pour tou·te·s », reconnaissant que cela doit se produire « dans les limites naturelles de la planète ». Pour répondre à cette ambition, nous concevons un nouveau modèle de gouvernance assurant une meilleure représentation des membres, et repensant notre identité. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant répondu à un sondage, assisté à une réunion ou nous ayant envoyé un e-mail pour nous aider à orienter ce travail dans la bonne direction.

Cette année a été révolutionnaire à bien des égards, en particulier pour nos travaux sur les minerais de transition. « Reléguer l'Afrique au simple rang de mine verte du monde nous coûte cher », déclare Adam Anthony, président de notre Comité de pilotage pour l'Afrique. En réponse aux inégalités flagrantes dans la course aux minerais de transition, et face au statut d'exportateurs de matières premières auquel sont voués les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI), nous avons lancé une étude estimant le potentiel de valeur ajoutée en Afrique. Cette étude souligne la nécessité pour les pays riches en ressources d'être en mesure d'ajouter de la valeur à leurs minerais et appelle à une action collective régionale urgente. Nous avons de plus en plus contesté le système commercial international actuel et les partenariats stratégiques injustes entre les régions productrices et consommatrices de minerais, comme au Kazakhstan. Nous avons fait ces appels lors de la Semaine du climat de New York, à la COP29, mais aussi au sein du Groupe d'experts du Secrétaire général de l'ONU sur les minerais essentiels à la transition énergétique. Avec nos partenaires, nous avons influencé avec succès les résultats de ce groupe multipartite, visant à élaborer un ensemble de principes et de recommandations applicables pour guider une transition juste, au bénéfice de tou·te·s. Nous contribuons maintenant à définir comment ces principes seront mis en œuvre. Et pour communiquer les réalités complexes et les besoins des communautés minières et autochtones en Asie-Pacifique, nous avons fait entendre les priorités et les voix des communautés dans les sphères des droits humains de l'ONU.

L'écart grandissant entre les PFRFI et les pays plus riches a également été flagrant lors de la

COP29, où aucun accord satisfaisant n'a été trouvé pour financer une transition juste vers l'abandon des combustibles fossiles. Pourtant, les pays du Sud fortement dépendants du pétrole et du gaz ont besoin de soutien pour se tourner vers une énergie plus propre. Les membres et les partenaires de PCQVP dans la région MENA renforcent collectivement le plaidoyer en faveur d'une élimination équitable des combustibles fossiles. Lors de la COP16 en Colombie, nos membres ont lancé une campagne régionale exhortant les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier le Brésil (qui accueillera la prochaine COP), à mener une transition juste et centrée sur la communauté.

C'est un travail impressionnant, surtout lorsqu'il est mené dans des pays où l'espace civique est menacé. En 2024, avec nos alliés, nous avons fait pression sur l'Azerbaïdjan pour demander la libération de l'un de nos membres, Gubad Ibadoghlu, expert renommé de la lutte contre la corruption arrêté en juillet 2023. C'est ainsi que Gubad a été placé en résidence surveillée en avril 2024, ce qui lui a permis de recevoir

des soins médicaux. Nous avons saisi l'occasion de la COP29 à Bakou pour accroître la pression, en coordonnant les OSC, en faisant entendre les demandes de libération exprimées par les enfants de Gubad et en ciblant des parties prenantes influentes, notamment des personnalités politiques britanniques et médias internationaux. Pourtant, l'Azerbaïdjan a fait la sourde oreille et Gubad est toujours dans l'impossibilité de quitter sa maison, alors même que sa santé se détériore. Nous devons trouver des moyens de continuer à plaider en faveur de la justice et de la liberté et de l'utilisation du pouvoir collectif pour apporter des changements, même dans les contextes les plus restreints et les plus hostiles.

Alors que l'année 2025 s'annonce chargée, nous tenons à remercier nos membres pour leur implication, leur passion et leur courage. Un merci particulier à nos partenaires et bailleur·se·s de fonds, qui soutiennent et pérennisent nos efforts collectifs vers une transition énergétique juste. Nous vous souhaitons une année enrichissante et influente !

Solidairement vôtre,



Ketakandriana Rafitoson
Directrice exécutive



Monday Osasah
Président du Conseil
mondial de PCQVP



Carlos Monge
Président du Conseil
d'administration de PCQVP



02

Objectifs et activités

2.1. Notre objectif

Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un mouvement mondial d'organisations de la société civile (OSC) unies dans leur appel en faveur d'un avenir énergétique plus propre et équitable. Nous sommes un organisme de bienfaisance enregistré (numéro : 1170959). Notre mission consiste à bâtir un mouvement mondial d'organisations de la société civile pour une gouvernance du pétrole, du gaz et des minerais ouverte, redevable, durable, équitable et sensible à chacun·e.

Notre plan opérationnel a orienté le travail de PCQVP en 2024, ce document décrivant la mise en œuvre par le secrétariat des quatre objectifs mondiaux de notre stratégie quinquennale, Vision 2025. Les quatre objectifs mondiaux de Vision 2025 définissent la meilleure façon dont PCQVP peut remplir sa mission. Ces objectifs sont les suivants :

ÊTRE INFORMÉ·E·S,

en défendant et en élargissant la transparence et les campagnes pour y inclure de nouveaux types de divulgation, par exemple sur les impacts environnementaux et sociaux de l'extraction.

ÊTRE INFLUENT·E·S,

en mettant la transparence en pratique pour éclairer et pour autonomiser les citoyen-ne-s, et pour influencer les actions des autorités et des entreprises.

ÊTRE ENTENDU·E·S,

en renforçant la participation des citoyen-ne-s à la gouvernance de leurs ressources naturelles et aux décisions qui les concernent, en particulier les citoyen-ne-s issu-e-s de groupes marginalisés, tels que les femmes et les communautés autochtones.

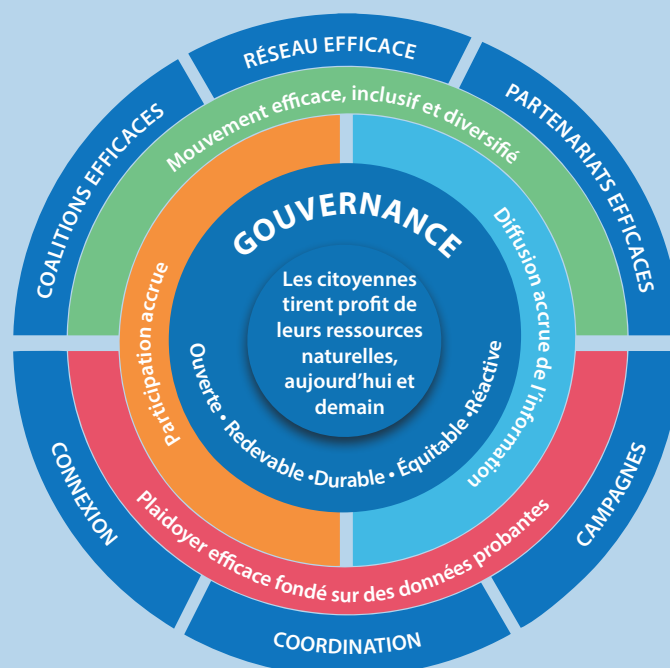
ÊTRE CONNECTÉ·E·S,

en faisant de PCQVP une organisation aussi solide et inclusive que possible, qui travaille dans le cadre d'actions collectives et de partenariats avec d'autres mouvements et institutions du monde entier.

Le secrétariat travaille avec les membres sur chacun de ces quatre objectifs mondiaux pour mener un plaidoyer collectif fondé sur des preuves

et soutenir un mouvement mondial efficace, inclusif et diversifié. Il soutient ces deux objectifs par le biais de six fonctions étroitement liées :

- ▶ **Plaidoyer coordonné** : identifier, amplifier les demandes communes et soutenir les membres dans un plaidoyer conjoint au niveau régional ou mondial, aux moments opportuns.
- ▶ **Campagnes** : travailler avec les membres de PCQVP aux niveaux national, régional et international pour identifier nos priorités et établir des plans de campagne mondiaux autour de priorités communes.
- ▶ **Plaidoyer connecté** : soutenir la recherche et le partage de connaissances entre les membres sur des priorités thématiques communes, et tirer parti de l'expertise des membres au profit de l'ensemble du réseau.
- ▶ **Coalitions efficaces** : assurer le renforcement des capacités des membres, les soutenir, partager des informations et dispenser des formations, notamment sur la protection de l'espace civique.
- ▶ **Réseau efficace** : soutenir nos organes de gouvernance dans le renforcement du mouvement mondial de PCQVP, et permettre un partage efficace des informations à travers le réseau.
- ▶ **Partenariats efficaces** : s'établir et entretenir des relations, notamment avec les organismes donateurs, les institutions multilatérales et les groupes travaillant dans des domaines tels que les droits de la personne, l'égalité des femmes ou la justice fiscale.



Ces fonctions sont intégrées dans le plan opérationnel 2023-2024 du secrétariat : approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2022, ce plan couvrira la fin de notre stratégie quinquennale, Vision 2025.

2.2. Nos objectifs de bienfaisance

Les objectifs de l'organisation caritative sont les suivants :

- ▶ la promotion du développement durable dans l'intérêt du public grâce aux actions suivantes :
 - l'avancement de normes éthiques de conduite et de conformité à la loi par les secteurs gouvernementaux, industriels, bénévoles et les organisations professionnelles dans le cadre d'initiatives nationales et internationales relatives à l'industrie extractive, notamment l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives ;
 - la prévention ou le soulagement de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans des milieux socialement et économiquement défavorisés touchés par l'extraction et la fourniture de ressources naturelles ;
 - la promotion de l'apprentissage et de la recherche sur l'extraction, l'approvisionnement et la chaîne de valeur des ressources naturelles, et de valeur de l'extraction des ressources naturelles, et la publication et la promotion des résultats pertinents de ces enquêtes et recherches auprès du public.

Par développement durable, on entend « un développement qui répond aux besoins du présent

sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. »

Ce rapport expose en détail nos activités, que nous avons menées conformément à nos objectifs de bienfaisance. Les administrateur·rice·s sont donc confiant·e·s sur le fait que l'organisation PCQVP s'est conformée à l'obligation en vertu de l'article 17 de la loi sur les organismes de bienfaisance de 2011, qui exige de respecter les recommandations en matière d'intérêt public publiées par la Charity Commission.

Les administrateur·rice·s confirment qu'ils-elles se sont référé·e·s aux recommandations générales de la Charity Commission lors de l'examen des buts et objectifs, ainsi que de l'organisation et de la planification des activités futures.

PCQVP réalise ses objectifs de bienfaisance :

- ▶ en s'impliquant auprès de gouvernements et de sociétés à travers des acteur·rice·s multipartites de l'ITIE pour élaborer une norme efficace et soutenir la participation des organisations de la société civile à l'initiative ;
- ▶ en promouvant l'utilisation et l'analyse des données provenant de l'ITIE et des initiatives de divulgation obligatoire pour instaurer une gouvernance adaptée dans le secteur de l'extraction ;
- ▶ en commanditant des études au sujet de l'extraction des ressources naturelles et des chaînes de valeur, ainsi qu'en publiant et diffusant les résultats les plus intéressants de ces enquêtes auprès du grand public ;
- ▶ en soutenant les organisations de la société civile, en particulier celles qui s'occupent de la promotion des droits de la personne.



03

Le mouvement PCQVP en 2024 : réussites et impact

PCQVP se trouve à l'aube d'une nouvelle ère. L'année 2024 a été la dernière de notre stratégie quinquennale, Vision 2025 : un agenda citoyen pour le secteur extractif, qui a traversé une période de changements spectaculaires dans le contexte opérationnel externe. De la pandémie de Covid-19 aux guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, de l'autoritarisme accru à travers le monde à la plus grande priorité accordée à la crise climatique à l'échelle internationale, cette période a été caractérisée par de nouvelles menaces – mais aussi des opportunités – pour notre mission.

Au cours de cette dernière année, nous avons analysé les succès de notre mouvement et le rôle que le secrétariat de PCQVP a joué et devrait jouer pour veiller à ce que nous nous transcendions et que nous puissions relever les défis d'aujourd'hui,

mais aussi de demain. Le vaste réseau de PCQVP a pris collectivement de grandes mesures pour tracer la voie à suivre pour les décennies à venir.

En plus de nos progrès collectifs vers une stratégie pour l'avenir, le mouvement PCQVP s'est associé à nos allié-e-s pour faire progresser nos objectifs de plaidoyer mondiaux, en particulier en ce qui concerne une transition énergétique juste. Les points saillants de cette année charnière ont inclus : l'élaboration de stratégies régionales, dirigées par des groupes de plaidoyer thématiques organisés par PCQVP ; la promotion de nos objectifs de plaidoyer mondiaux ; et le renforcement de l'approche de notre mouvement en matière de genre, d'inclusion et de plaidoyer mené par la communauté.



3.1 Plaidoyer

Faire entendre notre voix

Tout au long de l'année, l'équipe du Secrétariat et les représentant-e-s des coalitions nationales de PCQVP ont participé à des forums internationaux, définissant des objectifs collectifs de plaidoyer et faisant entendre notre voix dans ces espaces mondiaux. En février 2024, nos membres ont effectué leur plaidoyer à l'occasion d'Alternative Mining Indaba (AMI) et de Mining Indaba pour que les dirigeant-e-s africain-e-s garantissent des minerais de transition responsables et durables qui apportent prospérité et développement aux peuples africains, tout en assurant le plein respect des droits des communautés. Nos membres du Ghana, de Madagascar, de Zambie et de Tanzanie ont diffusé ce message lors de panels à l'occasion de deux événements, assurant la communication de la campagne [#JustMineralsAfrica](#). Nous

avons porté les voix africaines dans l'espace politique international, un-e membre de la Tanzanie participant au Forum de l'OCDE sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais à Paris en mai. En plus de rehausser le profil de PCQVP dans le débat sur les minerais de transition, nous avons cherché à influencer les décideurs politiques pour souligner qu'une participation significative de la société civile est essentielle pour garantir la redevabilité du gouvernement, mais aussi qu'il est important de dialoguer avec les communautés et les peuples autochtones pour parvenir à une prospérité partagée et au respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement en minerais de transition.



La justice pour la transition énergétique implique des processus communautaires ouverts et transparents, des systèmes de partage équitable des bénéfices et la liberté pour les communautés de vivre grâce à des moyens de subsistance traditionnels.

Beverly Besmanos

Coordinatrice nationale, Bantay Kita – PCQVP Philippines

À la suite du lancement du Groupe d'experts des Nations Unies sur les minerais essentiels à la transition énergétique, PCQVP a mobilisé les membres pour veiller à ce que la représentation limitée de la société civile au sein du groupe d'experts reflète un plus large éventail de voix. Nos contributions ont reçu un fort appui des membres du panel, renforçant les recommandations sur la valeur

ajoutée et élargissant le champ d'application pour inclure des considérations relatives au commerce, à la dette, à la politique industrielle régionale et à la surconsommation par les pays les plus riches. En décembre, nous avons été invité-e-s à une réunion d'expert-e-s pour élaborer la feuille de route sur la recommandation réalisable 1 des [principes du Secrétaire général visant à garantir que les minerais](#)

essentiels à la transition énergétique favorisent l'équité et la justice, pour « accélérer un partage accru des avantages, la valeur ajoutée et la diversification économique... ainsi que le commerce, l'investissement, la finance et la fiscalité responsables et équitables ». Cette invitation a été une occasion précieuse de mettre

en avant notre appel à une action collective ancrée dans la justice et l'équité, et de définir des actions concrètes pour mettre en pratique les ambitions du Groupe, en développant un nouveau paradigme pour les chaînes d'approvisionnement en minerais critiques.



EURMW 2024

En soutenant des solutions propres et axées sur la communauté de Congo Epela, l'UE peut assurer une transition juste et inclusive, en autonomisant les communautés, en renforçant la résilience et en garantissant une prospérité partagée. Il s'agit de créer un avenir placé sous le signe de l'équité et des opportunités.

Philippe Masudi
Assistant pour les industries extractives, Resource Matters

resource matters

PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

S'appuyant sur ce dynamisme, le-la coordinateur-riche du plaidoyer pour l'Afrique et le-la coordinateur-riche principal-e stratégique de PCQVP ont effectué des interventions puissantes à l'occasion d'un [panel](#) avec des représentant-e-s de la Commission européenne et du Parlement lors de la Semaine des matières premières de l'UE, mettant en avant les études menées dans le cadre de la campagne #JustMineralsAfrica sur la valeur ajoutée en Afrique (voir ci-dessous). Nous n'avons pas seulement mis en avant les avantages financiers et le potentiel de création d'emplois pour l'Afrique : nous avons aussi plaidé en faveur des conditions nécessaires pour exploiter ces opportunités. Cela passe notamment par l'intégration de segments supérieurs de la chaîne de valeur, la promotion de la coopération régionale, la mobilisation des accords commerciaux existants et la priorisation du développement durable et de la redevabilité. Nous avons souligné l'importance de mécanismes de gouvernance solides, de la participation du public, du consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) et de l'engagement actif de la société civile. La nécessité de redéfinir la dynamique avec des partenaires mondiaux-ales, tels que l'UE a été un élément crucial, cette dynamique devant être ancrée dans l'équité et le respect mutuel. Avec nos partenaires, nous avons contribué à faire entendre les points de vue du Sud dans les discussions,

en remettant en question le récit habituel de l'UE sur les partenariats mutuellement bénéfiques, en signalant les lacunes dans les négociations, ainsi que les accords injustes qui en résultent.

Le groupe de plaidoyer organisé par PCQVP pour une transition énergétique juste en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC) a lancé sa campagne pour une transition juste, communautaire, féministe et populaire à Cali, en Colombie. C'était la première fois que nous participions [à la Conférence semestrielle des Nations Unies sur la biodiversité \(COP16\)](#). La COP16 a marqué une étape importante vers la Conférence sur le climat de la COP30, qui se tiendra à Belém, au Brésil, en 2025, et démontré l'approfondissement de nos liens avec les délégations des pays au sein de la région. S'appuyant sur l'élan créé par la COP16, une délégation de PCQVP s'est ensuite rendue à Bakou, en Azerbaïdjan, pour la COP29, avec deux objectifs de plaidoyer : faire avancer les conversations pour une élimination juste et rapide des combustibles fossiles dans la région ALC, et exiger que les minerais de transition contribuent à la prospérité économique en Afrique, dans le cadre de notre campagne #JustMineralsAfrica.



“ Il existe une immense opportunité inexploitée pour les minerais de transition, qui pourrait non seulement garantir la transition vers une énergie propre à l'échelle mondiale, mais aussi créer des emplois et développer l'économie durable en Afrique. ”

Adam Anthony
Président du Comité de pilotage pour l'Afrique de PCQVP

Just Minerals Africa

PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

S'exprimer contre le rétrécissement de l'espace civique

La COP29 a également été un grand moment dans notre campagne pour la libération de Gubad Ibadoghlu, défenseur renommé des droits humains, expert en lutte contre la corruption et membre de PCQVP Azerbaïdjan. PCQVP demande sa libération, avec nos alliés de la campagne #FreeGubad, depuis qu'il a été arrêté pour des motifs infondés en juillet 2023. Alors qu'il a été assigné à résidence le

22 avril 2024, il est resté dans les limbes juridiques depuis lors : comme l'a exprimé son fils, Ibad Bayramov, le gouvernement l'a « pris en otage ». Ibadoghlu a besoin de toute urgence de soins médicaux, qui ne sont disponibles en toute sécurité qu'en dehors de l'Azerbaïdjan. Lors de la COP29, nous avons tenu de petites réunions à huis clos avec la société civile azerbaïdjanaise, pour [montrer notre solidarité face à la répression à laquelle elle continue d'être confrontée](#), et les craintes vont s'aggraver



maintenant que l'Azerbaïdjan n'est plus au centre des regards de la communauté internationale.

Point marquant

Un récit venu de la République kirghize s'avère plus positif : en effet, la société civile kirghize a contribué à protéger l'espace civique en recueillant des éléments sur le rétrécissement de l'espace civique et en utilisant l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) comme tribune pour faire part de ses préoccupations. L'exploitation minière représente 10 % du PIB de la République kirghize, qui est membre de l'ITIE depuis 2011. L'année 2023 avait été marquée par un sentiment grandissant d'inquiétude parmi la société civile, les médias et les militant-e-s du secteur extractif en République kirghize. Avant la dernière validation de l'ITIE, la répression gouvernementale risquait d'empêcher les

examinateur-riche-s de l'ITIE de comprendre la vraie menace qui pesait sur l'espace civique, notamment celles contenues dans les clauses répressives d'une nouvelle « Loi sur les agents étrangers ». Un mouvement national a donc vu le jour - et a gagné un soutien international - pour éviter que cela se produise. PCQVP Kirghizistan a rédigé un rapport alternatif soulignant les restrictions apportées à l'espace civique : après une campagne soutenue avec un large éventail de parties prenantes, ce rapport a conduit le gouvernement à supprimer les sanctions les plus sévères de la loi sur les agents étrangers. S'il reste du travail à accomplir pour protéger la liberté de la société civile, ce succès a contrecarré une tendance émergente dans la région eurasiennne, consistant à reproduire la loi sur les agents étrangers qui a vu le jour en Russie.



PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

L'ITIE et les mécanismes de plaidoyer internationaux peuvent faire une réelle différence lorsque les mécanismes nationaux ne suffisent pas à protéger l'espace civique.

Nazik Imanbekovak
PWYP Kyrgyzstan

#DiscloseTheDeal

3.2 Renforcement du mouvement

Un élan alimenté par de nouvelles collaborations

En 2024, la collaboration régionale entre les membres de PCQVP a fait avancer nos campagnes conjointes de plaidoyer en faveur de l'élimination progressive des combustibles fossiles et des minerais de transition. Par exemple, le Groupe pour une transition énergétique juste en Amérique latine et dans les Caraïbes a convenu

d'une campagne de plaidoyer ambitieuse qui remet en question les modèles dominants et extractivistes de développement énergétique. Ensemble, nous appelons à un nouveau cadre qui aborde les dimensions sociales, économiques et environnementales des inégalités, tout en promouvant la souveraineté énergétique et les droits humains.



Dans le cadre d'une initiative parallèle menée dans la région MENA, une feuille de route, qui sera finalisée en 2025, explore les implications d'une élimination progressive des combustibles fossiles dans la région la plus dépendante des combustibles fossiles à l'échelle mondiale. Cette feuille de route vise à traiter

une situation paradoxale : alors que les industries des combustibles fossiles génèrent une richesse inégale, l'accès à l'électricité s'avère très disparate dans la région – ce, dans un contexte où il est nécessaire d'accélérer l'élimination progressive des combustibles fossiles à l'échelle mondiale.



PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ



À cette étape critique pour la région MENA et à l'échelle mondiale, la garantie d'un avenir durable dépend de la transformation des politiques énergétiques en politiques inclusives, économiquement viables et justes.

Dr. Manal Shehabi

Consultante du groupe de travail pour une transition énergétique juste de PCQVP

Les membres de PCQVP en Afrique ont lancé la [campagne #JustMineralsAfrica](#) en juin, en s'appuyant sur notre plan de plaidoyer collectif 2023 pour « *l'extraction et l'utilisation stratégiques, responsables et durables des minerais de transition de l'Afrique pour développer le développement, la souveraineté énergétique et la prospérité du continent* ». En septembre, le groupe a publié une [étude sur les avantages économiques potentiels de la création de valeur pour le secteur des minerais critiques en Afrique](#) : d'après l'une des conclusions, l'Afrique pourrait augmenter son PIB d'au moins 24 milliards de dollars par an et créer 2,3 millions d'emplois en exploitant ses ressources en minerais de transition. L'étude a fait l'objet d'une large couverture médiatique, notamment sous la forme d'un article principal sur [CNBC Africa](#).

Plaidoyer mené par la communauté

Lors du Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains en Asie-Pacifique (Thaïlande) en septembre, nous avons invité deux cheffes de tribus autochtones touchées par l'extraction du nickel et facilité leur participation active au Forum. Ces dignitaires font également partie de notre campagne collective sur la [redevabilité dans le cadre des minerais de transition dans la région Asie-Pacifique](#). Le groupe chargé de la campagne comprend des dirigeant·e·s de la société civile de sept pays, dans le but collectif de veiller à protéger et autonomiser les communautés marginalisées et vulnérables au climat, dans les zones où se trouvent les matières premières nécessaires à un avenir sobre en carbone. Les dirigeant·e·s communautaires ont également participé activement à des conférences minières infranationales et nationales, où ils-elles ont fait part de leurs préoccupations au gouvernement et à l'industrie minière, et ont demandé un soutien pour leurs appels.

L'élaboration de la stratégie 2025-2030 de PCQVP a permis de définir que les communautés constituent un moteur de changement intégral pour notre vision et notre mission révisées. Si l'engagement communautaire a toujours fait partie de la stratégie de PCQVP, nous cherchons à concrétiser notre intention d'intégrer de manière plus significative les communautés dans notre plaidoyer. Cela implique de s'adapter à la dynamique communautaire et de veiller à ce que la participation des représentant·e·s de la

communauté aux forums de plaidoyer mondiaux ne mette pas leur bien-être en danger.

Inclusion des voix marginalisées

Notre examen des données internes dans le cadre du rapport d'impact Vision 2025 révèle un investissement exceptionnel des membres de PCQVP dans ce domaine au cours des cinq dernières années. Ce sont 43 coalitions de PCQVP à l'échelle de toutes les régions qui ont mené des activités et des projets pour renforcer la participation des groupes marginalisés. Selon nos dernières données, 42 % de l'ensemble des membres de PCQVP sont des organisations représentant les femmes, les jeunes, les organisations de peuples autochtones et les personnes en situation de handicap. Cela illustre bien sûr notre ambition constante d'intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion dans notre travail. Alors que nous élaborons notre prochaine stratégie, nous intégrons une terminologie adaptée sur l'équité et la justice dans notre mission et notre vision, et nous poursuivrons cette réflexion au fur et à mesure que nous élaborerons nos objectifs de plaidoyer.

Au niveau des pays, nous avons également vu des exemples spécifiques de progrès, qui découlent en partie de notre [politique de genre](#) à l'échelle du mouvement et de notre [plan d'action pour l'égalité de genre](#). Par exemple, huit coalitions de pays en Afrique ont identifié des champion·ne·s du genre ; une approche féministe s'avère un objectif explicite de notre campagne pour une transition énergétique juste en Amérique latine et dans les Caraïbes. Un effort parallèle visant à accroître le leadership des femmes dans la région MENA fait face à une résistance culturelle, qui nécessite un plaidoyer et un soutien continus ; nous avons rédigé des termes de référence pour cette champion·ne du genre, afin de soutenir une plus grande inclusion des femmes dans les postes de direction au sein des OSC et d'établir une feuille de route avec des objectifs clairs. Alors que nous élaborons notre nouvelle stratégie pour les cinq prochaines années, ces documents continueront de soutenir les actions dans ce domaine : il est ainsi noté que seulement 39 % des membres des organes de gouvernance des coalitions nationales et 20 % des coordinateur·rice·s des coalitions nationales sont des femmes.

“

Un modèle féministe et communautaire d'énergies renouvelables est essentiel pour réduire les inégalités, rompre avec l'extractivisme et assurer un accès équitable à l'énergie propre pour tous.

Dr Ketakandriana Rafitoson

Directrice exécutive de PCQVP

Point marquant

Nous avons également constaté qu'une attention accrue était portée au handicap à l'échelle des coalitions dans les pays. Par exemple, [PCQVP Guinée](#) a réalisé une étude au sein des communautés minières, qui a mis en évidence que certains groupes, en particulier les personnes en situation de handicap, sont confrontés à des vulnérabilités accrues. Les événements météorologiques extrêmes, la dégradation de l'environnement et les pratiques minières dangereuses intensifient les obstacles à la mobilité, à la sécurité et à l'accès aux ressources, aggravant ainsi les inégalités. PCQVP Guinée a décidé de travailler avec la Fédération guinéenne pour la promotion des associations de personnes en situation de handicap en raison de son vaste réseau, de son expertise et de sa légitimité à s'engager auprès de la communauté des personnes en situation de handicap à travers la Guinée. En organisant des formations pour aider les personnes en situation de handicap à devenir des défenseur·se·s de leurs propres droits et besoins, les deux entités ont collaboré pour produire un plan de plaidoyer national collectif qui permet aux communautés de conduire une transition énergétique inclusive.

Une stratégie pour l'avenir

Tout au long de 2024, notre mouvement composé de centaines d'organisations de la société civile a uni ses forces pour concevoir notre voie vers l'avenir, afin qu'elle soit adoptée lors de notre Assemblée mondiale en février 2025. Sous l'égide de notre sous-comité de stratégie (composé de membres du personnel et de nos organes de gouvernance), nous nous sommes lancé·e·s dans une série d'ateliers,

de groupes de discussion régionaux, d'entrevues avec des informateur·rice·s clés et de séances d'information pour recueillir les points de vue du plus grand nombre possible de représentant·e·s de notre mouvement. Nous avons reçu plus de 570 réponses à trois enquêtes mondiales. Ce processus participatif soutenu signifie que notre stratégie illustre les points de vue de centaines de voix diverses à travers le mouvement, ce qui constitue une base essentielle pour faire avancer avec succès notre objectif collectif de gouvernance juste et équitable des ressources naturelles.

Tout au long du processus d'élaboration de la stratégie, nous avons commandé une série d'articles de blogs de réflexion explorant différents concepts qui sous-tendront nos domaines d'intervention et nos méthodes de mise en œuvre. Ce processus a permis d'alimenter l'analyse stratégique et la réflexion dans le réseau de PCQVP en donnant lieu à de nouvelles perspectives et des idées novatrices pour répondre aux plus grands défis auxquels nous sommes confronté·e·s. Les articles de blog ont exploré des idées et des positions sortant des sentiers battus, potentiellement stimulantes, sur différents concepts : [comment créer des coalitions supérieures à la somme de leurs parties, la mainmise des entreprises sur la gouvernance économique mondiale et les principes autochtones pour une transition juste au milieu de la crise climatique](#). Dès lors, cette exploration des concepts fondamentaux nous aidera à mettre en œuvre une stratégie robuste et innovante pour répondre au changement de contexte de PCQVP.

04

Les enseignements de l'année 2024 : leçons et défis à relever

En septembre 2024, nous avons publié notre rapport d'impact Vision 2025, qui examine notre impact au cours des cinq dernières années de notre travail. Le rapport comprenait une analyse des données comparatives recueillies dans le cadre de l'enquête annuelle des coordinateur·rice·s nationaux·ales, ce qui nous permet d'avoir une excellente vue d'ensemble de la façon dont le mouvement apprend et utilise les informations au fil du temps. En 2024, 82 % des coalitions de PCQVP ont signalé avoir bénéficié d'un meilleur apprentissage et d'une meilleure articulation de l'impact dans leur travail, 73 % déclarant avoir tiré des enseignements d'autres coalitions en 2024, contre 67 % au début de notre stratégie (2020). De même, 70 % des coalitions ont mené de nouvelles actions ou changé certaines choses grâce à ces enseignements, alors qu'elles n'étaient que 46 % au début de la stratégie. Ces

échanges ont été rendus possibles grâce à des webinaires, des études, des vidéos, des outils de formation numériques et des témoignages d'impact, qui ont également permis aux membres de rester connecté·e·s.

Nous avons également apporté la touche finale à une évaluation du soutien financier et technique apporté par PCQVP aux coalitions nationales pour promouvoir un espace civique plus sûr dans le secteur extractif et assurer un plaidoyer en ce sens dans le cadre du cycle 2022-2024 des validations de l'ITIE. Cette évaluation a permis de constater que le soutien financier et technique de PCQVP a eu un impact majeur et durable sur la façon dont plusieurs coalitions abordent l'espace civique. Les coalitions ont indiqué que le soutien technique de PCQVP a considérablement influencé le contenu



des rapports qu'elles ont produits dans le cadre du processus de validation. Les ressources et le soutien technique de PCQVP ont permis aux coalitions de prendre le temps de recueillir des éléments de manière plus systématique et de définir des recommandations et une stratégie. Dans la plupart des cas, les coalitions – même celles ayant de l'expérience sur l'espace civique – n'avaient jamais recensé de recommandations spécifiques sur ce sujet. Cependant, l'évaluation a permis de noter qu'il est difficile de mesurer l'impact au sens large de la coordination de PCQVP sur l'espace civique dans les sept pays à l'étude. La conclusion de l'évaluation a été la suivante : apporter un soutien systématique aux coalitions sur l'espace civique pendant les validations de l'ITIE n'est probablement pas une manière optimale de consommer des ressources ; à l'inverse, le soutien fourni devrait être conforme à des objectifs précis, en examinant si l'ITIE est le bon outil compte tenu du contexte du pays.

Au cours de la dernière année, nous avons intensifié notre engagement en matière de partenariats stratégiques bilatéraux sur les minerais critiques. Nous avons appris que PCQVP peut jouer un rôle central en faisant entendre les voix des pays

dépendants des minerais dans les discussions sur les partenariats stratégiques, assurant une meilleure diversité de points de vue et de collaboration. Ce travail nécessite des efforts proactifs de coordination à travers et au-delà de notre réseau, ainsi que des actions de développement de projets spécifiques qui pérennisent les collaborations avec la société civile, notamment en identifiant les donateur·rice·s potentiel·le·s, et qui maintiennent l'élan grâce à un engagement ciblé et à un leadership réactif. Ainsi, nous avons développé un nouveau groupe ciblé de représentant·e·s de la société civile dans le cadre de la campagne #JustMineralsAfrica sur le plaidoyer en faveur des partenariats stratégiques.

Au niveau du Secrétariat, l'élaboration de la stratégie de PCQVP a également intégré des consultations à travers le réseau pour comprendre dans quelle mesure notre structure de gouvernance actuelle est efficace et comment elle peut être améliorée. D'après les commentaires reçus, il est possible de simplifier la structure de gouvernance de PCQVP, fondée sur les principes de leadership, de représentation et de gouvernance efficace.



05

À l'horizon 2025

À la fin de 2024, nous avons développé plusieurs des éléments clés de notre nouvelle stratégie quinquennale. Elle est conçue pour répondre aux priorités de nos membres en général, tout en pouvant aussi être mobilisée pour avoir un impact aux niveaux régional, national et local. Le nouveau projet de stratégie marque déjà une évolution significative dans la façon dont nous nous voyons et dont nous voulons être défini-e-s à l'avenir. Dans cette optique, en 2025, nous examinerons et actualiserons également d'autres aspects de la structure de PCQVP, notamment notre identité visuelle, nos organes de gouvernance, la structure du Secrétariat et notre modèle d'adhésion. Pris dans leur globalité, tous ces composants individuels seront conçus pour s'assurer que PCQVP est une organisation qui peut produire des résultats pour l'avenir.

La prochaine étape du processus d'élaboration de la stratégie sera l'Assemblée mondiale de PCQVP, qui aura lieu à Jakarta, en Indonésie, en février 2025. C'est à ce moment-là que le projet de stratégie sera communiqué au mouvement afin d'être approuvé ; et c'est ensuite que nous construirons chacun des piliers de la stratégie.

Parallèlement au processus d'élaboration et d'approbation de la stratégie, nous nous sommes également fixé des objectifs ambitieux pour 2025 : dynamiser les membres de PCQVP autour de la nouvelle stratégie ; accroître l'impact de notre plaidoyer pour assurer une élimination progressive juste des combustibles fossiles, l'équité et les droits dans les contrats sur les minerais de transition, ainsi que la sécurité de nos membres ; renforcer nos méthodes de travail.



6. Examen financier

Les revenus totaux de PCQVP en 2024 s'élevaient à 2 551 040 £, un montant reçu exclusivement sous la forme de subventions, à l'exception de 1 928 £ d'intérêts sur dépôts bancaires et 11 325 £ de cadeaux en nature. De ces revenus, un montant de 2 004 674 £ (79 %) n'était soumis à aucune restriction, tandis que le montant restant de 546 366 £ (21 %) l'était.

En plus de ces revenus, nous disposions d'un solde d'ouverture de 3 277 121 £ provenant de subventions reçues les années précédentes : 2 528 043 £ à allouer aux activités de 2024 et 749 078 £ de réserves opérationnelles. De ce solde, un montant à hauteur de 2 357 779 £ n'était soumis à aucune restriction, alors que 170 264 £ l'étaient. Le total des fonds disponibles pour 2024 était de 5 079 083 £.

Les recettes d'usage non restreint comprenaient des subventions du ministère finlandais des Affaires étrangères de 337 724 £, de la Fondation Ford de 959 636 £, de PCQVP UK de 15 000 £, du Sigrid Rausing Trust de 100 000 £ et de la William and Flora Hewlett Foundation de 579 061 £.

Les recettes d'usage restreint comprenaient des subventions de The African Climate Foundation à hauteur de 58 907 £, de ClimateWorks Foundation de 92 081 £, de The Energy Transition Fund, projet parrainé par Rockefeller Philanthropy Advisors, d'un montant de 127 854 £, de Global Witness financé par l'Agence norvégienne de coopération au développement d'un montant de 228 000 £, d'Oxfam America d'un montant de 1 677 £ et de la William and Flora Hewlett Foundation d'un montant de 37 847 £.

Nos dépenses pour l'exercice se sont élevées à 3 002 894 £ dont 2 489 158 £ de fonds d'usage non restreint et 513 736 £ de fonds d'usage restreint (projets).

Le total des fonds reportés à la fin de l'année s'élevait à 2 825 267 £. De ce montant, 2 621 572 £ sont des fonds d'usage non restreint, disponibles pour la poursuite des objectifs de bienfaisance de PCQVP. Un montant de 1 813 501 £ est à allouer aux activités de 2025 et un montant de 808 071 £ est placé dans une réserve opérationnelle désignée. Le montant restant de 203 695 £ est soumis aux restrictions des bailleur·se·s et sera utilisé pour des projets spécifiques et des activités convenues avec eux·elles.

6.1. Continuité de l'exploitation

Avec des fonds d'usage non restreint à hauteur de 2 621 572 £ au 31 décembre 2024, et un fonds de roulement de 2 821 406 £, les administrateur·rice·s considèrent que PCQVP dispose de suffisamment de ressources et de liquidités pour poursuivre ses activités et assurer un flux de fonds adapté aux objectifs de bienfaisance.

6.2. Politique des réserves

Le Conseil d'administration a adopté une politique de réserve de fonctionnement afin d'assurer la stabilité de la mission, des programmes, de l'emploi et des activités courantes de PCQVP.

Cette réserve de fonctionnement vise à fournir une source interne de fonds pour des situations nécessitant une augmentation soudaine des dépenses, des dépenses ponctuelles non prévues au budget, une réduction imprévue du financement ou des pertes non assurées. La réserve peut également servir pour couvrir des dépenses ponctuelles et non récurrentes afin de renforcer la capacité à long terme. Ce fonds n'a pas pour but de remplacer une perte permanente de fonds ou de combler un écart budgétaire. La démarche des administrateur·rice·s consiste à s'assurer qu'en cas d'utilisation de la réserve de fonctionnement, cette dernière sera recouverte dans les douze mois.

La politique exige de disposer de six mois de frais d'exploitation fixes à titre de réserve de fonctionnement. Cette somme doit être détenue en espèces ou comme équivalents de trésorerie. Le calcul est effectué par rapport au budget annuel fixé chaque année.

Au 31 décembre 2024, avant transferts, le montant de la réserve s'élevait à 749 078 £. Après examen du budget 2025, celui-ci passera à 808 071 £ après les transferts, conformément à la politique en matière de réserves. Le Conseil d'administration examine la réserve chaque année conformément à la politique des réserves.

6.3. Stratégie de financement

Notre stratégie de financement nous permet d'assurer un équilibre entre notre besoin de sources de revenus durables et les risques qu'implique une dépendance excessive à l'égard d'un nombre restreint de grands organismes de donation et de sources de revenus limitées. Elle est mise à jour chaque année afin d'évaluer les risques et les opportunités que présente l'année à venir.

En 2024, PCQVP recevait des revenus d'un total de dix donateur·rice·s. Le Conseil d'administration continue d'examiner nos sources de revenus en vue d'atteindre la diversité des bailleur·se·s décrite dans la stratégie de financement.

6.4. Politique de collecte de fonds conjointe

Alors que nous poursuivons la consolidation de notre position en tant qu'acteur·rice·s essentiel·le·s de la société civile en matière de gouvernance des ressources naturelles, nous nous engageons à aider nos membres, ainsi qu'à fournir un soutien technique et financier dans le cadre de leurs activités. Nous continuons de verser des fonds aux membres via notre politique de collecte de fonds conjointe, qui apporte clarté et transparence aux membres sur la mobilisation et la distribution des fonds par le secrétariat, ainsi que les circonstances qui y sont liées. La politique conjointe de collecte de fonds et de réaffectation des fonds a été mise à jour pour la dernière fois en juin 2020. Les conclusions de l'examen, la politique mise à jour et les FAQ pour aider les membres à gérer les processus conjoints de collecte de fonds et de réaffectation des fonds sont [disponibles sur le site Web de PCQVP](#).

6.5. Collecte de fonds

La collecte de l'ensemble des fonds obtenus par PCQVP est réalisée par le personnel en place. Un·e responsable de la collecte de fonds à temps plein soutient la gestion de la collecte de fonds et des relations avec les donateur·rice·s du secrétariat. Tous les revenus perçus au cours de la période ont pris la forme de subventions, à l'exception d'un petit montant d'intérêts bancaires et de dons en nature. L'organisme de bienfaisance n'est pas tenu de déclarer ses activités de collecte de fonds. Les fonds sont recueillis conformément aux principes et aux objectifs de la stratégie de financement et de la politique de collecte de fonds conjointe (voir ci-dessus), auprès d'entités donatrices, telles que des fondations, des organisations non gouvernementales et des organismes bilatéraux. Les subventions sont obtenues par le biais d'un processus de soumission de propositions de subventions.

7. Risques et incertitudes

Le Conseil d'administration joue un rôle important dans la gestion des risques auxquels PCQVP fait face, avec la volonté d'accomplir notre mission et de réaliser notre vision dans un environnement complexe et instable. Notre registre des risques est mis à jour tous les trimestres par le personnel du secrétariat et présenté au Conseil d'administration à chaque réunion du Conseil.

Nous portons une attention particulière aux risques des catégories suivantes :

- Gouvernance
- Risque opérationnel
- Risque financier
- Risque externe/environnemental
- Risque lié à la conformité

Tout au long de l'année, les administrateur·rice·s ont assuré un suivi des principaux risques qui, en l'absence de mesures d'atténuation et de contrôle, étaient susceptibles d'altérer notre travail, notre réputation et notre capacité à atteindre les objectifs fixés. En raison de la nature de notre travail et malgré les efforts que nous déployons, certains risques demeurent inévitablement élevés. Dès lors, nous considérons que les mêmes types de risques sont importants chaque année.

7.1. Sécurité du personnel

Le risque pour le personnel de PCQVP dans certains territoires est élevé. Cela peut s'expliquer par des conflits dans ces pays ou par la fermeture de l'espace civique, ce qui signifie que le personnel peut être exposé à un risque de détention arbitraire ou pire en raison de son travail avec PCQVP. Ces risques s'appliquent également au personnel qui se déplace pour effectuer un travail dans d'autres pays. En réponse, nous avons mis en place des politiques concernant les déplacements du personnel et nous évaluons les risques spécifiques des déplacements lorsqu'il s'avère nécessaire d'en faire. Nous nous assurons que nos polices d'assurance sont adaptées et peuvent répondre à nos besoins. Nous restons en contact étroit avec les membres du personnel dans les territoires à haut risque en utilisant des méthodes de communication sécurisées et, si nécessaire, nous cherchons à déployer des mesures supplémentaires, telles qu'une assistance juridique ou des mesures de sécurité. La sécurité du personnel est notre priorité absolue.

7.2. Fraude ou erreur

Le Conseil d'administration a examiné et autorisé des politiques et des procédures financières en vue d'atténuer les risques de fraude ou d'erreur.

Bien qu'il soit impossible d'éliminer tous ces risques, les administrateur·rice·s sont convaincu·e·s de la robustesse de nos systèmes afin de minimiser ces risques. PCQVP compte dans ses rangs une équipe de direction hautement qualifiée, qui assure la gestion au quotidien. En tant qu'organisation opérant dans plusieurs pays, nous reconnaissons la nécessité de faire preuve de diligence raisonnable en vue de minimiser le risque de fraude ou d'erreur. Grâce à ces contrôles, nous sommes persuadé·e·s de la réduction de ces risques.

PCQVP fournit des subventions secondaires aux membres de PCQVP en fonction de la disponibilité des fonds. Les fonds de subvention sont généralement structurés en versements échelonnés, et les titulaires des subventions doivent rendre compte de l'utilisation de ces fonds de façon appropriée, avant que d'autres ne soient débloqués. De fait, l'impact financier lié à une fraude ou à une erreur est réduit. La politique de PCQVP en matière de collecte de fonds et de renouvellement des subventions décrit la diligence raisonnable requise concernant l'octroi de subventions secondaires. Cette diligence est exercée tant par l'équipe en charge des programmes que par celle des finances. PCQVP a un système de subventions secondaires utilisé pour gérer ce processus, de la diligence raisonnable et des examens des demandes à l'attribution des contrats, aux rapports et à la clôture des subventions. Nous veillons à ce que les systèmes de PCQVP, y compris la diligence raisonnable, répondent à toutes les exigences légales, y compris les lois contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, ainsi que les lois relatives aux exigences légales des organisations donatrices internationales, telles que la loi américaine Foreign Corrupt Practices Act.

Nous sommes conscient-e-s que les menaces à la sécurité numérique et les risques associés sont en recrudescence. PCQVP travaille avec un-e partenaire stratégique sur les TIC pour bénéficier d'un support complet en la matière, notamment concernant la sécurité numérique. Ce support comprend un programme de formation trimestriel pour tout le personnel, afin d'améliorer la sensibilisation et la compréhension du secrétariat concernant les menaces à la sécurité numérique, en leur donnant les connaissances et les compétences nécessaires pour identifier et atténuer efficacement les risques potentiels. Il prévoit également un examen des contrôles TIC de PCQVP, notamment en veillant à ce que nous utilisions l'authentification multifactorielle pour sécuriser l'accès à nos systèmes TIC et données.

7.3. Modification des politiques gouvernementales au niveau local, national et international

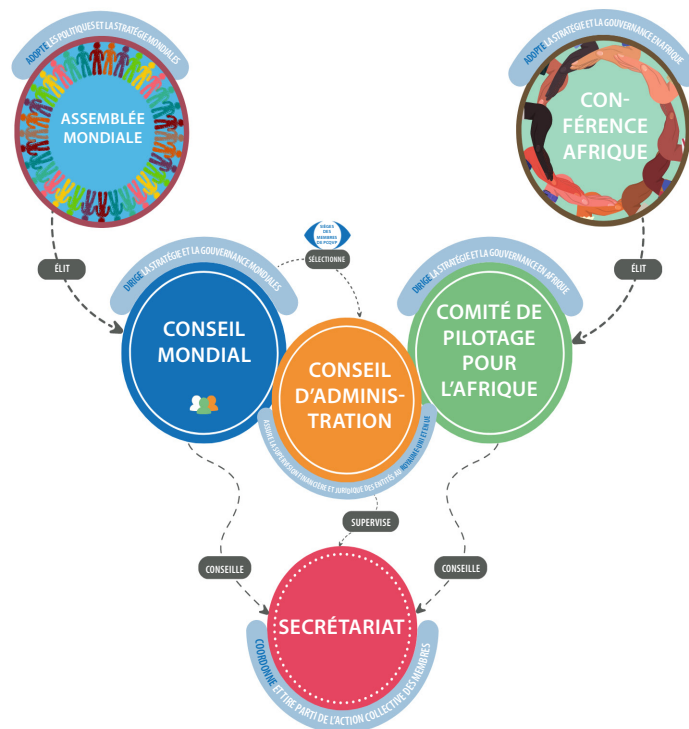
Nous reconnaissons que les changements des politiques gouvernementales peuvent avoir un impact négatif sur les sources de financement de PCQVP, ainsi que sur notre capacité à poursuivre notre travail fondamental.

Nous gérons ces risques en suivant les amendements juridiques et réglementaires, ainsi qu'en nommant des membres essentiels du Conseil d'administration et de l'équipe de direction pour évaluer leur impact potentiel sur le travail de PCQVP.

8. Gouvernance et gestion

Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un organisme de bienfaisance enregistré en Angleterre et au Pays de Galles (numéro : 1170959) et une société enregistrée en Angleterre, à responsabilité limitée par garantie (numéro d'enregistrement : 9533183). Notre mission et nos pouvoirs sont énoncés dans nos statuts constitutifs. De plus, l'organisme de bienfaisance dispose d'une filiale commerciale, Publish What You Pay Trading Limited (10894073). Le but de cette filiale est de permettre à PCQVP de recevoir des revenus autres que des subventions afin de soutenir ses activités de bienfaisance. La société n'a encore établi aucun accord.

En 2024, PCQVP UE a continué à opérer en Belgique (numéro d'enregistrement 0774.965.860).



8.1. Structure de gouvernance

PCQVP est une coalition mondiale composée de coalitions nationales et d'organisations membres, soutenue par un secrétariat international. Ce rapport se réfère à la gouvernance du secrétariat international de PCQVP et de la coalition mondiale. Les coalitions nationales disposent de leurs propres structures de gouvernance et sont autonomes, elles sont toutefois tenues d'adhérer aux principes de fonctionnement de PCQVP, un ensemble de 10 principes qui incarnent les valeurs et les normes les plus élevées pour une transparence et une gouvernance adaptées. La structure de gouvernance actuelle de PCQVP est illustrée ci-dessous :

8.2. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de PCQVP est composé d'un maximum de neuf administrateur·rice·s, dont des membres de PCQVP et d'autres extérieur·e·s à l'organisation, mais qui apportent des compétences et une expérience spécifiques. Sur les neuf sièges, trois sont occupés par des membres de PCQVP qui sont élu·e·s par le Conseil mondial ; et six sont occupés par des personnes sélectionnées par le Conseil d'administration sur la base des compétences qu'elles apportent. Les administrateur·rice·s assument la responsabilité première consistant à s'assurer que les objectifs et les intérêts de PCQVP, en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, sont protégés et défendus. Les administrateur·rice·s coordonnent PCQVP dans l'intérêt des membres à l'échelle mondiale et collectivement, et acceptent normalement les recommandations du Conseil mondial sur la stratégie et la politique. Tout manquement à ces directives doit reposer sur de bonnes raisons de probité juridique ou financière. Les administrateur·rice·s nomment le·la directeur·rice exécutif·ve et veillent à son efficacité.

Pour plus d'informations sur les administrateur·rice·s, rendez-vous sur le [site Web de PCQVP](#) ou consultez le cadre de référence et les descriptions des rôles figurant dans le [manuel de gouvernance](#). Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an.

Les administrateur·rice·s mettent gratuitement leur temps au service de PCQVP et n'en perçoivent aucune rémunération. Les nouveaux·elles administrateur·rice·s sont intégré·e·s au Conseil d'administration par le·la directeur·rice exécutif·ve, le·la directeur·rice des finances et des opérations, le·la directeur·rice de l'engagement des membres, ainsi que le·la président·e du Conseil, à l'aide d'un dossier d'intégration préparé par PCQVP. De plus, les administrateur·rice·s sont accompagné·e·s dans leur rôle grâce à des formations organisées durant les réunions du Conseil d'administration si nécessaire. Le Conseil tient également à jour une grille de compétences qu'il examine régulièrement pour s'assurer de posséder les compétences et l'expérience nécessaires pour gérer efficacement PCQVP (voir la [page Web du Conseil d'administration](#) pour plus de renseignements).

8.3. Conseil mondial

Le Conseil mondial est un organe élu composé de 10 représentant·e·s des membres de PCQVP, qui élabore des stratégies et établit les priorités des activités relatives aux plans opérationnels, en soumettant des recommandations au·à la directeur·rice exécutif·ve et au Conseil d'administration, le cas échéant. Le Conseil mondial prend des décisions fondées sur un dialogue entre la diversité des voix des membres de PCQVP. Il vise la prise de décision par consensus, mais vote les recommandations si nécessaire. Les membres du Conseil mondial mettent gratuitement leur temps au service de PCQVP et n'en perçoivent aucune rémunération.

Le Conseil mondial est responsable de ses activités devant l'Assemblée mondiale. Ses responsabilités sont définies dans le cadre de référence et les descriptions des rôles du manuel de gouvernance de PCQVP. [Le site Web du Conseil mondial](#) contient des informations sur ses représentant·e·s, le cadre de référence et les procès-verbaux des réunions de l'organe prédécesseur, le Comité de pilotage mondial (2013-2015).

8.4. Assemblée mondiale

Il s'agit d'une réunion triennale rassemblant les organisations membres de PCQVP pour discuter des progrès et des réalisations et mettre en œuvre un examen stratégique et politique. La prochaine Assemblée mondiale aura lieu à Jakarta, en Indonésie, en février 2025.

8.5. Comité de pilotage pour l'Afrique

Le Comité de pilotage pour l'Afrique se compose des représentant·e·s des sous-régions africaines suivantes : Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest anglophone et Afrique de l'Ouest francophone. Les membres sont élu·e·s lors de la conférence Afrique et leur mandat est de trois ans. Les membres actuel·le·s ont été élu·e·s lors de la Conférence Afrique de juin 2023. Le rôle du comité consiste à fournir une orientation stratégique aux membres de PCQVP en Afrique, ainsi qu'à s'assurer que les coalitions nationales et les membres respectent les principes et les normes de PCQVP.

8.6. Secrétariat

Le rôle du secrétariat consiste à appuyer les coalitions nationales dans leur stratégie, gouvernance, gestion, communication et exécution de leurs plans de travail. Il joue un rôle de facilitation et ne supervise pas les coalitions nationales. Le secrétariat est également chargé de coordonner le travail de PCQVP au niveau international et régional, ainsi que la collecte de fonds conjointe et la mise en œuvre des projets financés.

8.7. Processus décisionnels et délégation de pouvoir

Lors des réunions triennales des administrateur·rice·s, ces dernier·ère·s conviennent de la stratégie générale et des domaines d'activité de PCQVP, y compris l'examen de la gestion financière, des politiques de gestion des réserves et des risques, ainsi que des performances. Les activités d'administration courante, de planification financière et d'établissement de rapports sont déléguées au·à la directeur·rice exécutif·ve.

8.8. Structure de gestion

Le·la directeur·rice exécutif·ve du secrétariat supervise le travail et les performances d'une équipe décentralisée et il·elle relève du·de la président·e du Conseil d'administration. L'équipe de direction du secrétariat est composée d'un·e directeur·rice exécutif·ve, d'un·e directeur·rice des finances et des opérations, d'un·e directeur·rice de l'engagement des membres et d'un·e directeur·trice des communications et des campagnes stratégiques.

8.9. Méthodes de recrutement et de nomination des administrateur·rices

PCQVP suit de près les directives de la Charity Commission et de ses statuts constitutifs concernant la nomination de nouveaux·elles administrateur·rice·s. Notre manuel de gouvernance prévoit un minimum de trois administrateur·rice·s et un maximum de neuf. Trois d'entre eux·elles sont élu·e·s par le Conseil mondial à partir d'une liste de nominations réalisée par les membres de PCQVP, dont un·e membre du Conseil mondial en place sélectionné·e afin de siéger dans les deux organes. Jusqu'à six membres du Conseil d'administration sont choisi·e·s parmi les intervenant·e·s internes, afin de s'assurer de la couverture de toutes les compétences requises en matière de gouvernance. Le Conseil d'administration tient à jour une grille de compétences des administrateur·rice·s, les nouveaux·elles membres sont alors choisi·e·s en consultation avec l'ensemble du Conseil pour s'assurer que, collectivement, les membres possèdent les compétences et l'expérience nécessaires.

Le mandat des membres du Conseil d'administration dure trois ans. À l'issue de cette période, ils·elles peuvent être nommé·e·s à nouveau pour un maximum de deux mandats supplémentaires, la durée maximale étant donc de neuf ans. Par la suite, une interruption d'au moins un an est obligatoire avant qu'un·e ancien·ne membre du Conseil d'administration puisse être de nouveau éligible à une nomination ou à une sélection.

8.10. Politiques et procédures d'intégration et de formation des nouveaux-elles administrateur·rices

Tou·te·s les administrateur·rice·s de PCQVP suivent les lignes directrices établies par la Charity Commission, en particulier « The Essential Trustee: What You Need to Know » et « Charities and Public Benefit ». Nous veillons à ce que les nouveaux-elles administrateur·rice·s acquièrent une compréhension du fonctionnement de PCQVP et établissent des relations avec l'équipe de direction et les principaux·ales partenaires stratégiques. Le secrétariat organise régulièrement des formations dédiées aux administrateur·rice·s afin de s'assurer qu'ils-elles sont à jour sur les exigences légales et autres.

8.11 Intérêt public

PCQVP existe pour aider les personnes et les communautés vivant dans des pays riches en ressources où les revenus générés par le gaz, le pétrole et les ressources minérales ne se traduisent pas toujours par un niveau de vie adéquat ou un accès aux services essentiels. Par « public », nous faisons référence aux citoyen·ne·s de pays riches en ressources naturelles qui n'en bénéficient actuellement pas. PCQVP se concentre sur le soutien et la représentation des intérêts de certaines des populations les plus marginalisées, qui sont souvent touchées de manière disproportionnée par les projets d'extraction et politiquement privées de leurs droits, comme les peuples autochtones des régions reculées et les femmes. Notre objectif est de soutenir le développement durable à long terme de ces communautés. Il n'existe aucune restriction quant aux avantages adressés à une partie spécifique du public.

Les administrateur·rice·s confirment qu'ils-elles ont tenu dûment compte des guides d'intérêt public PB1, PB2 et PB3 de la Charity Commission pour déterminer les activités entreprises par PCQVP. Nous considérons que le travail de PCQVP est manifestement exécuté dans l'intérêt du public, dans la mesure où les principales activités de PCQVP sont axées sur :

La promotion de normes éthiques de conduite et de respect de la loi : En promouvant la transparence et la redevabilité dans tous les aspects de la gestion du secteur des ressources naturelles, y compris les décisions d'investissement et l'utilisation des revenus générés, PCQVP apporte des changements positifs qui amélioreront la vie de l'ensemble des citoyen·ne·s, en particulier les communautés vivant à proximité des sites d'extraction, qui subissent bien souvent et uniquement les effets négatifs de l'extraction des ressources naturelles.

La prévention ou la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans des milieux socialement et économiquement défavorisés touchés par l'extraction et la fourniture de ressources naturelles : En soutenant les plans de partage des revenus du gouvernement, PCQVP encourage l'affectation de fonds provenant de l'extraction des ressources naturelles pour les communautés touchées, ainsi que la redistribution des revenus au profit des citoyen·ne·s d'autres régions (non extractives) d'un pays. Au niveau local, cela peut se traduire par le versement de dividendes annuels aux communautés touchées par les activités extractives. Au niveau national, des fonds spéciaux de développement dotés de revenus provenant du secteur extractif peuvent contribuer aux budgets des autorités locales, en favorisant la redistribution pour éradiquer la pauvreté.

La promotion de l'éducation et de la recherche sur la chaîne d'approvisionnement et de valeur de l'extraction des ressources naturelles, et la publication et la diffusion des résultats pertinents de ces enquêtes et recherches auprès du public : L'accès à des informations agréables à lire sur le secteur de l'extraction et à une formation pertinente profitera à l'ensemble des citoyen·ne·s des pays riches en ressources, en leur permettant de demander des comptes aux gouvernements et aux entreprises sur les revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles.

9. Déclaration des responsabilités des membres du Conseil d'administration

Les administrateur·rice·s (qui sont également administrateur·rice·s de l'organisme de bienfaisance aux fins du droit des sociétés) sont chargé·e·s de préparer le rapport du Conseil et les états financiers conformément à la loi applicable et aux normes comptables du Royaume-Uni (pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni).

Le droit des sociétés exige des administrateur·rice·s qu'ils·elles préparent des états financiers pour chaque exercice, de sorte à représenter fidèlement l'état des affaires de l'organisme de bienfaisance, ainsi que des revenus et des dépenses de l'organisme de bienfaisance pour cet exercice. En cas de préparation des états financiers, les administrateur·rice·s sont tenu·e·s :

- d'adopter des méthodes comptables appropriées devant être appliquées avec cohérence ;
- d'observer les méthodes et principes décrits dans l'énoncé de pratiques recommandées pour les organismes de bienfaisance et porter des jugements et estimations raisonnables et prudents ;
- d'indiquer si les normes comptables britanniques applicables ont été suivies, sous réserve de tout écart significatif divulgué et décrit dans les états financiers ; et
- de préparer les états financiers selon le principe de continuité de l'exploitation, à moins qu'il ne soit inapproprié de présumer que l'organisme de bienfaisance poursuivra ses activités.

Les administrateur·rice·s ont la responsabilité de tenir des registres comptables en bonne et due forme, qui divulguent avec une exactitude raisonnable, et ce en tout temps, la situation financière de l'organisme de bienfaisance afin de garantir la conformité des comptes à la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Ils·elles sont également chargé·e·s de protéger les actifs de l'organisme de bienfaisance et, par conséquent, de prendre des mesures raisonnables pour prévenir et détecter les fraudes et toute autre irrégularité.

Pour autant que les administrateur·rice·s le sachent, il n'existe aucune donnée de vérification pertinente dont le·la vérificateur·rice de l'organisme de bienfaisance n'a pas connaissance, et chaque administrateur·rice a pris toutes les mesures nécessaires pour en être averti·e, ainsi que pour communiquer cette information au vérificateur·rice.

Le rapport annuel et le rapport stratégique des administrateur·rice·s ont été approuvés par le Conseil d'administration le mardi 27 mai 2025 et signés en son nom par :



.....
Susan Hazledine

Administratrice, Publiez Ce Que Vous Payez

Date :27 mai 2025.....

Informations juridiques et administratives
(numéro d'enregistrement 9533183)

Administrateur·rices

Carlos Monge - président (nomination le 16 mai 2024)
Susan Hazledine - trésorière
Victoria Ibezim-Ohaeri
Saswati Swetlena
Sihem Bouazza
Matteo Pellegrini (nomination le 16 mai 2024)
Mamadou Taran Diallo (nomination le 16 mai 2024)
Jana Morgan (nomination le 16 mai 2024)
Otto Saki (nomination le 16 mai 2024)
Ali Idrissa (démission le 12 février 2024)
Carlo Merla (démission le 16 mai 2024)
Alan Detheridge (démission le 16 mai 2024)
Athayde Jose Ada Motta Filho (démission le 16 mai 2024)

Secrétaire exécutif

Rami Hassouna

Direction

Ketakandriana Rafitoson, directrice exécutive (nomination le 1er juillet 2024)
Rami Hassouna, directeur des finances et des opérations
Stephanie Rochford, directrice de l'engagement des membres
Joseph Bardwell, directeur des communications et des campagnes

Siège social

The Office Group
201 Borough High Street
Londres SE1 1JA
Tél. : +44 20 3817 7639
Adresse e-mail : info@pwyp.org

Vérificateur·rice·s indépendant·e·s

Gravita Audit Oxford LLP
Park Central
40-41 Park End Street
Oxford
OX1 1JD

Cabinet d'avocates

Bates Wells Braithwaite
10 Queen Street Place
London EC4R 1BE

Banquier·es

Barclays Bank PLC, Corporate Banking Oxford & Swindon
Wytham Court, 11 West Way, Oxford, OX2 0JB

10. Rapports des vérificateur·rices et comptes statutaires

Rapport des vérificateur·rice·s indépendant·e·s aux membres de Publiez Ce Que Vous Payez

Avis

Nous avons vérifié les états financiers de Publiez Ce Que Vous Payez (ci-après l'« Organisme de bienfaisance ») correspondant à l'exercice clos 31 décembre 2024, qui comprennent l'état des activités financières, le bilan, les états des flux de trésorerie et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales pratiques comptables. Ces états ont été élaborés conformément au cadre référentiel comptable, c'est-à-dire le droit applicable et les normes comptables en vigueur au Royaume-Uni, y compris la norme d'information financière 102 : la norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande (pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni).

Selon nous, les états financiers :

- donnent une représentation fidèle de l'état des affaires de l'Organisme de bienfaisance au 31 décembre 2024 et des recettes et dépenses pour l'exercice clos à cette date ;
- ont été correctement préparés conformément aux pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni ;
- ont été préparés conformément aux exigences de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006.

Fondement de l'avis

Nous avons procédé à la vérification conformément aux normes internationales d'audit en vigueur au Royaume-Uni (ISA) et au droit applicable. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section dédiée de notre rapport qui traite des responsabilités du·de la vérificateur·rice à l'égard de son examen des états financiers. Nous agissons indépendamment de l'organisme de bienfaisance conformément aux exigences éthiques qui s'avèrent pertinentes pour notre vérification des états financiers au Royaume-Uni, notamment la norme éthique du Financial Reporting Council, et nous avons assumé nos autres responsabilités éthiques en vertu de ces exigences. Nous estimons que les données probantes recueillies sont suffisantes et pertinentes pour formuler notre avis.

Conclusions relatives à la continuité de l'exploitation

Dans le cadre de la vérification des états financiers, nous avons conclu que l'utilisation par les administrateur·rices du principe comptable de continuité d'exploitation à l'égard de l'élaboration des états financiers est appropriée.

D'après les travaux effectués, nous n'avons pas identifié d'incertitudes importantes liées à des événements ou des conditions qui, individuellement ou collectivement, sont susceptibles d'altérer la capacité de l'entité à assurer la continuité d'exploitation pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'autorisation de publication des états financiers. Nos responsabilités et celles des administrateur·rices à l'égard de la continuité de l'exploitation sont décrites dans les sections pertinentes du présent rapport.

Autres informations

Les administrateur·rices sont responsables des autres informations. Elles comprennent notamment les renseignements contenus dans le rapport annuel, outre les états financiers et le rapport de l'organisme de vérification concernant ce bilan financier. Notre avis fondé sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et, sauf indication contraire expresse figurant dans notre rapport, nous n'exprimons aucune conclusion à ce sujet.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres autres informations et, ce faisant, à examiner leur pertinence avec les états financiers ou nos connaissances acquises

au cours du processus, ou si elles semblent autrement erronées. Si nous relevons de telles incohérences ou inexactitudes manifestes et significatives, nous sommes tenues de déterminer la véracité des états financiers ou des autres informations. Si, sur la base de nos travaux, nous concluons à l'existence d'une inexactitude importante concernant ces autres informations, nous sommes tenues d'en faire état.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Avis sur d'autres questions prescrites par la Companies Act (loi sur les sociétés) de

À notre avis, d'après les travaux entrepris dans le cadre de la vérification :

- les informations fournies par les administrateur·rice·s dans le rapport (comprenant le rapport stratégique et le rapport de la direction) de l'exercice justifiant l'élaboration des états financiers correspondent à ces derniers ; et
- le rapport des administrateur·rice·s (comprenant le rapport stratégique et le rapport de la direction) a été établi conformément aux exigences juridiques applicables.

Problèmes que nous sommes tenu·e·s de signaler par exception

Compte tenu de la connaissance et du niveau de compréhension de la société et de son environnement acquis lors de la vérification, nous n'avons identifié aucune inexactitude significative dans le rapport des administrateur·rice·s. Nous n'avons pas d'observation à formuler concernant les points suivants, pour lesquels la mise en œuvre des normes de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006 nous impose de faire état, selon notre avis de :

- tout manquement à la conservation des documents comptables ;
- toute incohérence des états financiers avec les documents et les rapports comptables ;
- toute absence de divulgation d'une rémunération des administrateur·rice·s prescrite par la loi ; ou
- toute absence d'information ou d'explication nécessaires aux fins de notre vérification.

Responsabilités des administrateur·rice·s

Comme expliqué plus en détail dans la déclaration des responsabilités des administrateur·rice·s, les administrateur·rice·s sont responsables de l'élaboration des états financiers, qui doivent véhiculer une représentation fidèle de l'état des affaires, ainsi que du contrôle interne qu'ils·elles jugent nécessaire pour permettre la préparation des états financiers de sorte qu'ils soient exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, les administrateur·rice·s sont chargé·e·s d'évaluer la capacité de l'Organisme de bienfaisance à poursuivre son exploitation, de divulguer, s'il y a lieu, des questions relatives à la continuité de l'exploitation et à l'utilisation de ce principe comptable, à moins qu'ils·elles n'aient l'intention de liquider l'Organisme de bienfaisance ou de cesser ses activités, ou en l'absence d'alternative pérenne.

Responsabilités du·de la vérificateur·rice à l'égard de la vérification des états financiers

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et à publier un rapport de vérification qui inclut notre avis. L'assurance raisonnable constitue un niveau d'assurance élevé, qui ne peut toutefois garantir qu'une vérification menée conformément aux normes ISA (Royaume-Uni) permettra de détecter une inexactitude significative en toutes circonstances, le cas échéant.

Les déclarations erronées peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateur·rice·s, prises sur la base de ces états financiers.

Les irrégularités, notamment les fraudes, constituent des cas de non-conformité aux lois et aux règlements. Nous concevons des procédures conformes à nos responsabilités, décrites ci-dessus, pour détecter les inexactitudes significatives en matière d'irrégularités, notamment les fraudes. La mesure dans laquelle nos procédures sont capables de détecter les irrégularités, notamment la fraude, est détaillée ci-dessous :

Notre approche visant à identifier et à évaluer les risques d'inexactitudes importantes en ce qui concerne les irrégularités, notamment la fraude et le non-respect des lois et règlements, se présente comme suit :

- l'associé·e responsable de la mission s'est assuré·e que l'équipe disposait collectivement des compétences, des capacités et des aptitudes appropriées pour identifier ou reconnaître le non-respect des lois et règlements applicables ;

- nous avons identifié les lois et règlements applicables à l'organisme de bienfaisance en discutant avec les administrateur·rice·s et les autres membres de la direction, et en nous appuyant sur notre connaissance et notre expérience du secteur opérationnel du client ;
- nous nous sommes concentré·e·s sur les lois et règlements spécifiques qui, selon nous, peuvent avoir une incidence majeure directe sur les états financiers ou sur les opérations de l'organisme de bienfaisance, notamment les conditions des accords de subventions ;
- nous avons évalué le degré de conformité aux lois et règlements figurant ci-dessus en interrogeant la direction ; et
- les lois et règlements identifiés ont été communiqués régulièrement à l'équipe chargée de la vérification et celle-ci est restée attentive aux cas de non-conformité tout au long du processus.

Nous avons évalué la susceptibilité des états financiers de l'organisme de bienfaisance à des inexactitudes importantes, notamment en cherchant comment des pratiques frauduleuses pourraient se produire en :

- se renseignant auprès de la direction des cas susceptibles de présenter des pratiques frauduleuses, et en l'interrogeant sur sa connaissance de fraudes réelles, suspectées et présumées ; et
- examinant les contrôles internes en place pour atténuer les risques de fraude et de non-conformité aux lois et règlements ;

Pour répondre au risque de fraude provenant de la gestion de direction et du contournement des contrôles, nous avons :

- réalisé des procédures analytiques pour identifier toute relation inhabituelle ou inattendue ;
- testé les écritures de journal pour identifier les transactions inhabituelles ;
- évalué si les jugements et les hypothèses formulés visant à déterminer les estimations comptables indiquaient un biais potentiel ; et
- enquêté sur la justification des transactions significatives ou inhabituelles.

En réponse au risque d'irrégularités et de non-conformité aux lois et règlements, nous avons conçu des procédures qui comprenaient, entre autres, les éléments suivants :

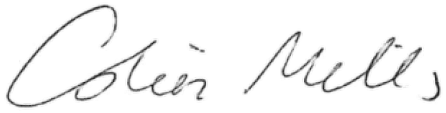
- la concordance entre les informations fournies dans les états financiers et les documents justificatifs sous-jacents ;
- la lecture des procès-verbaux des réunions des personnes chargées de la gouvernance ;
- l'interrogation de la direction sur les litiges et réclamations réels et potentiels ; et
- l'examen des conditions des accords de subventions.

Les procédures de vérification décrites ci-dessus comportent des limites inhérentes. Plus les lois et règlements sont éloignés des transactions financières, moins il est probable que nous nous rendions compte de leur non-respect. Les normes de vérification limitent également les procédures requises pour identifier les cas de non-conformité aux lois et aux règlements aux demandes de renseignements auprès des administrateur·rice·s et des autres dirigeant·e·s et à l'inspection de la correspondance réglementaire et juridique, le cas échéant. Les inexactitudes significatives résultant d'une fraude peuvent être plus difficiles à détecter que celles résultant d'une erreur, car elles peuvent impliquer une dissimulation délibérée ou une collusion.

Une description plus détaillée de nos responsabilités est disponible sur le site Web du Financial Reporting Council : www.frc.org.uk/auditorsresponsibilities. Cette description fait partie intégrante de notre rapport de vérification.

Utilisation de notre rapport

Ce rapport s'adresse uniquement aux membres de l'Organisme de bienfaisance, en tant qu'organisme, conformément au chapitre 3 de la partie 16 de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Notre travail de vérification a été entrepris afin d'indiquer aux membres de l'Organisme de bienfaisance tout problème éventuel, que nous sommes tenu·e·s de leur soumettre dans un rapport de vérification et à aucune autre fin. Dans la limite des lois en vigueur, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité envers quiconque, à l'exception des membres de l'Organisme de bienfaisance en tant qu'organisme, pour notre travail de vérification, ou pour les avis formulés.



Colin Mills (responsable de la vérification légale des comptes)

Pour et au nom de Gravita Audit Oxford LLP

(vérification légale), Park Central, 40-41 Park End Street, Oxford OX1 1JD

Date : 28 May 2025

État des activités financières

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2024

(y compris le compte d'exploitation et des dépenses)

	NOTE	FONDS D'USAGE NON RESTREINT £	FONDS D'USAGE RESTREINT £	TOTAL DES FONDS 2024 £	TOTAL DES FONDS 2023 £
PROVENANCE DES REVENUS ET DES DOTATIONS :					
Subventions	3	1 991 421	546 366	2 537 787	3 246 827
Intérêt bancaire		1 928	0	1 928	4 744
Don en nature		11 325	0	11 325	11 439
Total des revenus		2 004 674	546 366	2 551 040	3 263 010
DÉPENSES :					
Collecte de fonds		38 714	13 647	52 361	132 705
Activités de bienfaisance :	5				
Renforcement du mouvement		952 096	122 358	1 074 454	2 452 459
Plaidoyer		1 498 348	377 730	1 876 079	590 546
Total des dépenses		2 489 158	513 736	3 002 894	3 175 710
Montant net (dépenses)/revenus		(484 484)	32 630	(451 854)	87 300
Transferts	11,12	(801)	801	0	0
Variation nette des fonds		(485 285)	33 431	(451 854)	87 300
Total des fonds reportés au 1er janvier 2024		3 106 857	170 264	3 277 121	3 189 821
TOTAL DES FONDS À REPORTER AU 31 DÉCEMBRE 2024	11,12	2 621 572	203 695	2 825 267	3 277 121

État des activités financières (comparatif)

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(y compris le compte d'exploitation et des dépenses)

	NOTE	FONDS D'USAGE NON RESTREINT £	FONDS D'USAGE RESTREINT £	TOTAL DES FONDS 2023 £
PROVENANCE DES REVENUS ET DES DOTATIONS :				
Subventions	3	2 383 164	863 663	3 246 827
Intérêt bancaire		4 744	0	4 744
Don en nature		11 439	0	11 439
Total des revenus		2 399 347	863 663	3 263 010
DÉPENSES :				
Collecte de fonds		132 705	0	132 705
Activités de bienfaisance :	5			
Renforcement du mouvement		1 909 305	543 154	2 452 459
Plaidoyer et campagnes		437 172	153 374	590 546
Total des dépenses		2 479 182	696 528	3 175 710
Montant net (dépenses)/revenus		(79 835)	167 135	87 300
Transferts	11,12	(2 354)	2 354	0
Variation nette des fonds		(82 189)	169 490	87 300
Total des fonds reportés au 1er janvier 2023		3 189 047	774	3 189 821
TOTAL DES FONDS À REPORTER AU 31 DÉCEMBRE 2023	11,12	3 106 857	170 264	3 277 121

Bilan

au 31 décembre 2024

	NOTE	2024 £	2023 £
ACTIFS FIXES			
Actifs fixes corporels	8	3 861	3 324
TOTAL DES ACTIFS FIXES		3 861	3 324
ACTIFS À COURT TERME			
Débiteurs	9	426 889	33 359
Fonds en banque et en caisse		2 523 930	3 341 313
TOTAL DES ACTIFS À COURT TERME		2 950 819	3 374 672
PASSIF À COURT TERME :			
Montants échéant à moins d'un an	10	(129 414)	(100 875)
ACTIFS NETS À COURT TERME		2 821 406	3 273 797
TOTAL DES ACTIFS MOINS LE PASSIF À COURT TERME		2 825 267	3 277 121
FONDS			
Fonds d'usage non restreint	11	2 621 572	3 106 857
Fonds d'usage restreint	12	203 695	170 264
TOTAL		2 825 267	3 277 121

Approuvé et autorisé pour émission par les administrateur·rice·s le 27 mai 2025 et signé en leur nom par :



.....
 Susan Hazledine
 Directrice/administratrice
 Date : 27 mai 2025

État des flux de trésorerie

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Trésorerie nette (affectée)/générée par les activités d'exploitation (ci-dessous)	(814 117)	(55 004)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achat d'actifs fixes corporels	(3 266)	(4 985)
Produits de cessions d'actifs fixes corporels	0	0
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période visée	(817 383)	(59 989)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période visée	3 341 312	3 401 301
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période visée	2 523 929	3 341 312
Rapprochement des revenus nets et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Montant net (dépendances)/revenus de la période visée	(451 854)	87 300
Ajustements :		
Dépréciation	2 729	4 579
Perte sur cession d'actifs fixes	0	0
Diminution/(augmentation) des débiteurs	(393 530)	30 685
(Diminution)/augmentation des créditeurs	28 538	(177 568)
TRÉSORERIE NETTE (AFFECTÉE)/GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :	(814 117)	(55 004)

Notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Informations sur l'entreprise

Publiez Ce Que Vous Payez est une société à responsabilité limitée par garantie constituée au Royaume-Uni. Son siège social est sis The Office Group, 201 Borough High Street, Londres SE1 1JA. L'Organisme de bienfaisance est limité par garantie et ne dispose pas de capital-actions. Chaque membre s'engage à verser une somme n'excédant pas 1 £ à l'organisme de bienfaisance en cas de liquidation.

2. Pratiques comptables

a) Méthode de comptabilité

Les comptes sont établis selon la convention du coût historique et conformément à l'énoncé de pratique recommandée « Accounting and Reporting by Charities » (PR des organismes de bienfaisance (FRS102)), la norme FRS102 et la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Publiez Ce Que Vous Payez est un organisme d'intérêt public. Il n'existe aucune incertitude importante concernant la capacité de l'organisme de bienfaisance à poursuivre son exploitation.

b) Revenus

Tous les revenus sont inclus dans l'état des activités financières lorsque l'organisme de bienfaisance a juridiquement le droit aux revenus et que le montant peut être quantifié avec une précision raisonnable. Si les revenus sont perçus à l'avance, et que le·la donateur·rice a précisé qu'ils devaient être dépensés au cours d'une année ultérieure, ces fonds sont reportés comme revenus différés.

Les revenus soumis à des restrictions non dépensés au cours de l'exercice sont reportés dans les soldes d'ouverture restreints (voir note 12).

Les dons en nature sont comptabilisés à titre de revenus à leur juste valeur au moment du don.

c) Dépenses

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et pour leur montant brut par rapport aux recettes correspondantes. Elles sont classées par des rubriques regroupant tous les coûts liés à la catégorie. Lorsque des coûts ne peuvent pas être directement attribués à une rubrique en particulier, ils ont été affectés à des activités sur une base compatible avec l'utilisation des ressources.

Les coûts engendrés par la collecte de fonds incluent les coûts associés à la génération de revenus par la collecte de fonds, y compris une partie du salaire du·de la directeur·rice exécutif·ve.

Les dépenses liées aux activités de bienfaisance comprennent les dépenses directes de bienfaisance et les coûts de soutien. Lorsque des coûts ne peuvent pas être directement attribués, ils ont été affectés à des activités sur une base compatible avec l'utilisation des ressources.

Les subventions que les administrateur·rice·s se sont engagé·e·s à verser sont imputées à l'état des activités financières de l'exercice correspondant à cet engagement.

d) Dépréciation

La dépréciation des actifs fixes est calculée de manière à amortir leur coût ou leur valeur diminués de toute valeur résiduelle sur leur durée d'utilité estimée, comme suit :

Installations et agencements - 33,33 % d'amortissement linéaire
Matériel informatique - 33,33 % d'amortissement linéaire

e) Baux et contrats de location-vente

Les loyers payés en vertu de contrats de location-vente sont imputés aux revenus dès leur prise d'effet.

f) Comptabilité des fonds

Les fonds d'usage non restreint peuvent être utilisés à la discrétion des administrateur·rice·s pour la réalisation des objectifs généraux de l'organisme de bienfaisance. Les fonds désignés sont des fonds d'usage non restreint, prévus par les administrateur·rice·s à des fins précises. Les fonds d'usage non restreint sont des fonds qui doivent être utilisés conformément aux restrictions imposées par les donateur·rice·s ou qui ont été recueillis par l'organisme de bienfaisance à des fins spécifiques.

g) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées au cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change figurent dans l'état des activités financières.

h) Pensions

Les cotisations aux régimes de pension à cotisations définies sont comptabilisées dans l'état des activités financières de l'exercice au cours duquel elles deviennent exigibles.

3. Subventions

ORGANISATIONS DONATRICES	TYPE	2024 £	2023 £
The African Climate Foundation - Conférence Afrique 2023	Fonds d'usage restreint	0	40 161
The African Climate Foundation - 2022-2023	Fonds d'usage restreint	0	62 490
The African Climate Foundation - 2024-2025	Fonds d'usage restreint	58 907	0
ClimateWorks Foundation	Fonds d'usage restreint	92 081	0
The Energy Transition Fund - 2023	Fonds d'usage restreint	0	96 727
The Energy Transition Fund 2024-2025	Fonds d'usage restreint	127 854	123 072
Ministère finlandais des Affaires étrangères 2023-2025	Fonds d'usage non restreint	337 724	344 175
Subvention Build de la Ford Foundation	Fonds d'usage non restreint	354 080	353 440
Fondation Ford – subventions au titre des Social Bonds	Fonds d'usage non restreint	605 556	656 383
Luminate	Fonds d'usage non restreint	0	291 929
Luminate – subvention issue de la collecte de fonds	Fonds d'usage restreint	0	8 205
L'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD) - subvention via Global Witness de janvier 2023 à décembre 2025	Fonds d'usage restreint	228 000	215 000
Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA)	Fonds d'usage restreint	0	80 697
Oxfam Amérique - Disclose The Deal	Fonds d'usage restreint	1 677	0
Publiez Ce Que Vous Payez – Norvège	Fonds d'usage non restreint	0	21 876
Publiez Ce Que Vous Payez – Royaume-Uni	Fonds d'usage non restreint	15 000	0
The Sigrid Rausing Trust	Fonds d'usage non restreint	100 000	100 000
TrustAfrica	Fonds d'usage restreint	0	8 087
The William and Flora Hewlett Foundation	Fonds d'usage non restreint	579 061	615 359
The William and Flora Hewlett Foundation – Minerais de transition Afrique	Fonds d'usage restreint	37 847	0
Fonds fiduciaire multidonateurs du Programme mondial d'appui aux industries extractives (PMAEI) de la Banque mondiale – subvention par l'intermédiaire du Natural Resource Governance Institute	Fonds d'usage restreint	0	229 225
TOTAL		2 537 787	3 246 827

4. Revenus nets/(dépendances)

	2024 £	2023 £
Ces montants sont indiqués après facturation :		
Rémunération du vérificateur (vérification)	11 400	10 800
Rémunération du vérificateur - services fiscaux	0	1 386
Amortissement des actifs fixes corporels (note 8)	2 729	4 579

5. Coûts des activités de bienfaisance

2024	NOTE	RENFORCEMENT DU MOUVEMENT £	PLAIDOYER ET CAMPAGNES £	TOTAL 2024 £	TOTAL 2023 £
Subventions payables	6	184 603	930 154	1 114 757	835 182
Coûts directement affectés aux activités					
Activités de programme – Consultants & Services		173 069	180 983	354 052	399 874
Activités de programme – Déplacements & Événements		94 594	76 208	170 802	303 909
Activités de programme – Communications		4 181	25 107	29 288	94 183
Activités de programme – Coûts du personnel		304 105	524 962	829 067	752 904
Coûts totaux directement affectés aux activités		575 949	807 260	1 383 209	1 550 870
Coûts de soutien affectés aux activités					
Coûts de soutien – Coûts du personnel		97 608	168 496	266 104	229 473
Coûts de soutien – Recrutement		16 256	0	16 256	55 034
Coûts de soutien – Coûts du bureau et des technologies		184 065	1 121	185 186	182 447
(Gains)/pertes de change		(17 930)	(30 952)	(48 882)	163 938
Coûts de gouvernance :					
Coûts de soutien – Gouvernance		22 503	0	22 503	15 258
Coûts de soutien – Coûts de l'audit		11 400	0	11 400	10 800
Coûts totaux et coûts de gouvernance		313 902	138 665	452 567	656 950
COÛT TOTAL DES ACTIVITÉS DE BIENFAISANCE		1 074 454	1 876 079	2 950 533	3 043 002

6. Subventions payables

LES SUBVENTIONS ONT ÉTÉ PAYÉES AU COURS DE L'EXERCICE AUX INSTITUTIONS SUIVANTES :	2024 £	2023 £
Afrewatch	34 954	22 180
Africa Center for Energy Policy (ACEP)	41 425	28 647
ALE « Alliance for Budget transparency »	4 817	0
Asociación Civil Centro Estudio, Ambiente, Sociedad y E	19 761	0
Association africaine de défense des droits de l'homme (ASADHO)	15 467	19 238
Association Mauritanienne pour la Promotion de l'Éducation des Filles	0	8 205
Citoyens Actifs pour la Justice Sociale (CAJUST)	51 052	46 562
Bantay Kita	47 180	63 730
Budgit Foundation for Promotion of Information Technology in Nigeria	46 325	48 516
CARITAS Zambie	13 125	0
CartoCrítica		7 372
Center for Human Rights and Development	7 673	0
Centro de Estudios para el Desarrollo Laboral y Agrario (CEDLA)	44 660	50 049
Centro de Integridade Publica	7 721	0
Derecho, Ambiente y Recursos Naturales (DAR)	59 541	51 599
Diaries of the Ocean (DOTO)	0	22 105
Divine Era Development and Social Rights Initiative (DEDASRI)	0	15 955
Dynamique Mondiale des Jeunes	3 927	0
Association publique ECHO	6 342	31 595
Fund for Constitutional Government	- 13 755	0
Foro Nacional por Colombia - Capítulo Región Central	51 334	47 299
Fundación Inbec Avec (CartoCrítica)	9 633	0
Fundación para la Promoción del Desarrollo Sustentable – Fundación Terram	13 647	4 009
FUNDAR, Centro de Análisis e Investigación	13 045	4 009
HakiRasilimali ITD	4 014	0
Institute for Research and Democratic Development (IREDD)	47 270	48 193
Integrated Social Development Centre - ISODEC	47 566	52 295
Mines Alerte Publiez Ce Que Vous Payez/ Burkina Faso	3 927	0
Motherhen Development Foundation	3 927	0
Natural Resource Governance Institute (NRGI)	0	10 000
Observatorio Petrolero Sur (OPSur)	0	20 175
Oxfam Amérique	12 868	0
Coalition PCQVP Malienne	82 007	69 315
PCQVP UE	185 607	69 082
PCQVP Guinée	51 052	46 562
PCQVP Indonésie	0	6 422
PCQVP Niger - ROTAB	3 927	8 176
Ther Development Center (TDC)	12 997	0
Transparencia por Colombia (TPC)	28 456	4 425
Transparency International Initiative Madagascar	136 203	29 468
Zimbabwe Environmental Law Association Trust	17 059	0
TOTAL	1 114 757	835 183

7. Coûts du personnel et des administrateur·rices

	2024 £	2023 £
Traitements et salaires	452 930	510 190
Coûts d'hébergement du personnel	602 218	505 186
Coûts de sécurité sociale	47 378	55 446
Pensions	32 635	39 254
	1 135 160	1 110 076

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'organisme de bienfaisance a employé 6 personnes à temps plein (en 2023 : 8).

Les salaires comprennent les indemnités de départ de 24 000 £ (en 2023 : 4 712 £)

L'équipe de direction comprend le personnel de gestion clé de l'organisme de bienfaisance chargé de diriger et de contrôler, d'administrer et d'exploiter l'organisme au quotidien.

Les frais de location pour cette période se sont élevés à 408 180 £ (en 2023 : 366 177 £).

Nombre d'employé·e·s dont les avantages sociaux (à l'exception des contributions de l'employeur au régime de pensions et à l'assurance nationale) se situaient dans les plages de coût suivantes :

	2024 N°	2023 N°
60 001 £ - 70 000 £	1	0
70 001 £ - 80 000 £	0	1
80 001 £ - 90 000 £	0	1
90 001 £ - 100 000 £	2	1
100 001 £ - 110 000 £	1	0

Au cours de l'année, aucun·e administrateur·rice n'a reçu de rémunération ou de prestations médicales (en 2023 : aucun·e). Le versement d'une rémunération à un·e administrateur·rice pour services rendus est autorisé par les statuts constitutifs.

Au cours de l'exercice, deux administrateur·rice·s ont reçu 8 998 £ correspondant aux services des consultant·e·s (en 2023 : 0 £) : Matteo Pellegrini (7 584 £) et Carlos Monge Salgado (1 414 £).

Au cours de la période, onze administrateur·rice·s ont reçu un total de 13 649 £ pour les dépenses engagées dans des déplacements dans le cadre des activités de PCQVP (en 2023 : 7 495 £ pour sept administrateur·rice·s).

8. Actifs fixes corporels

	MATÉRIEL INFORMATIQUE £	INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS £	TOTAL £
Coût			
Au 1 janvier 2024	57 770	2 460	60 230
Ajouts	3 266	0	3 266
Cessions	0	0	0
Au 31 décembre 2024	61 036	2 460	63 496
Dépréciation			
Au 1 janvier 2024	54 446	2 460	56 906
Frais pour l'exercice	2 729	0	2 729
Éliminés lors de la cession	0	0	0
Au 31 décembre 2024	57 175	2 460	59 635
Valeur comptable nette			
Au 1 janvier 2024	3 324	0	3 324
Au 31 décembre 2024	3 861	0	3 861

9. Débiteurs

	2024 £	2023 £
Débiteurs commerciaux	13 778	13 778
Autres débiteurs	0	545
Paievements anticipés relatifs à l'Assemblée mondiale 2025	343 749	0
Autres paievements anticipés et recettes accumulées	69 362	19 035
TOTAL	426 889	33 359

10. Créancières : montants échéant à moins d'un an

	2024 £	2023 £
Créditeurs commerciaux	90 963	58 490
Charges à payer	19 853	17 032
Revenus différés	0	0
Autres créanciers	18 597	25 354
TOTAL	129 414	100 875

11. Fonds d'usage non restreint

2024	RÉSERVE OPÉRATIONNELLE £	RÉSERVE COVID-19 £	FONDS GÉNÉRAUX £	TOTAL £
Au 1 janvier 2024	749 078	0	2 357 779	3 106 857
Transferts - fonds d'usage restreint	0	0	(801)	(801)
Transferts pour accroître la réserve opérationnelle	58 993	0	(58 993)	0
Revenus/(dépendances) de la période retenue	0	0	(484 484)	(484 484)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	808 071	0	1 813 501	2 621 572

L'objectif de la réserve opérationnelle de PCQVP est d'assurer la stabilité des missions, des programmes, de l'emploi, ainsi que les opérations courantes de l'organisation. Cette réserve de fonctionnement vise à fournir une source interne de fonds pour des situations nécessitant une augmentation soudaine des dépenses, des dépenses ponctuelles non prévues au budget, une perte imprévue de fonds ou des pertes non assurées. La réserve peut également servir dans le cadre de dépenses ponctuelles et non récurrentes qui renforceront la capacité à long terme, comme le perfectionnement du personnel, la recherche et le développement ou l'investissement dans l'infrastructure.

La réserve dédiée à la Covid-19 de PCQVP a été créée en 2020 à partir de l'excédent généré, car certaines activités n'ont pas pu avoir lieu comme prévu en raison de la pandémie mondiale. Le but de cette réserve était d'aider les coalitions et les membres de PCQVP à répondre aux défis spécifiques découlant de la pandémie de COVID-19. Elle a été entièrement dépensée en 2023 et clôturée à la fin de cet exercice.

2023	RÉSERVE OPÉRATIONNELLE £	RÉSERVE COVID-19 £	FONDS GÉNÉRAUX £	TOTAL £
Au 1 janvier 2023	430 000	19 151	2 739 894	3 189 045
Transferts - fonds d'usage restreint	0	0	(2 354)	(2 354)
Transferts pour accroître la réserve opérationnelle	319 078	0	(319 078)	0
Revenus/(dépendances) de la période retenue	0	(19 151)	(60 683)	(79 834)
AU 31 DÉCEMBRE 2023	749 078	0	2 357 778	3 106 857

12. Fonds d'usage restreint

2024	FONDS D'OUVERTURE	REVENUS	DÉPENSES	TRANSFERTS	FONDS DE CLÔTURE
The African Climate Foundation	0	58 907	50 841	0	8 066
ClimateWorks Foundation	0	92 081	62 640	0	29 441
The Energy Transition Fund - nov. 2022- nov. 2023	5 331	0	0	(5 331)	0
The Energy Transition Fund - novembre. 2023-nov. 2025	128 358	127 854	120 240	5 331	141 303
Luminate - Collecte de fonds 2024	8 557	0	9 358	801	0
L'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD) - subvention via Global Witness de janvier 2023 à décembre 2025	28 018	228 000	256 128	0	(110)
Oxfam - Webinaire DiscloseTheDeal	0	1 677	1 677	0	0
Fondation Hewlett - Plaidoyer pour les minerais de transition 2024	0	37 847	12 853	0	24 994
TOTAL	170 264	546 366	513 736	801	203 695

The African Climate Foundation : cette subvention est destinée à « Établir des plaidoyers coordonnés afin de répondre à l'essor des minerais de transition en Afrique ».

ClimateWorks Foundation : cette subvention est destinée à « Établir des plaidoyers coordonnés afin de répondre à l'essor des minerais de transition en Afrique ».

The Energy Transition Fund (2023 & 2024-2025) : cette subvention soutient PCQVP pour développer les actions collectives de plaidoyer en Amérique latine et dans les Caraïbes en vue d'une élimination progressive équitable des combustibles fossiles.

Luminate - subvention issue de la collecte de fonds : cette subvention a soutenu PCQVP dans ses activités de collecte de fonds.

NORAD - subvention via Global Witness : cette subvention soutient le travail de PCQVP en Afrique pour améliorer la mobilisation des recettes provenant des minerais critiques.

Oxfam : Cette subvention a permis d'organiser un webinaire sur notre campagne DiscloseTheDeal.

Fondation Hewlett - Plaidoyer pour les minerais de transition : cette subvention aide PCQVP à renforcer la compréhension de la société civile sur les minerais de transition avec les parties prenantes chinoises en Afrique.

13. Analyse des actifs nets

2024	USAGE RESTREINT £	USAGE NON RESTREINT £	TOTAL £
Actifs fixes	0	3 861	3 861
Actifs nets à court terme	203 695	2 617 711	2 821 406
TOTAL	203 695	2 621 572	2 825 267

2023	USAGE RESTREINT £	USAGE NON RESTREINT £	TOTAL £
Actifs fixes	0	3 324	3 324
Actifs nets à court terme	170 264	3 103 533	3 273 797
TOTAL	170 264	3 106 857	3 277 121

14. Opérations entre parties liées

PCQVP et PCQVP UE sont des parties liées en raison du fait qu'elles ont trois administrateur·rice·s en commun. PCQVP a versé une subvention payable à PCQVP UE d'un montant de 185 607 £ au 31 décembre 2024 (en 2023 : 69 082 £). PCQVP Royaume-Uni couvre les coûts de fonctionnement de PCQVP UE jusqu'à ce que cette dernière génère des recettes suffisantes pour couvrir ses coûts. PCQVP UE partage les mêmes buts et objectifs caritatifs que PCQVP.

Il n'existe aucun solde impayé ni aucune provision pour créances douteuses à l'égard des parties liées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.



PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ

Email: info@pwyp.org

 [@PWYPtweets](https://twitter.com/PWYPtweets)

 www.facebook.com/PublishWhatYouPay

www.pwyp.org

Publish What You Pay is a registered charity (Registered Charity Number 1170959)
and a registered company in England and Wales (No. 9533183).